



“ Les rapides de la Praille ”

Brûlage des déchets verts et ménagers

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts et ménagers.

Par ailleurs, la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts précise que le brûlage doit être interdit toute l'année.

Cartes avantages jeunes

Les cartes avantages jeunes sont disponibles au secrétariat de la Mairie à partir du 1^{er} Septembre 2012. Le prix de vente est fixé à 3,50 € au lieu de 7,00 € car le CCAS de Vézelois prend en charge la différence mais uniquement pour les jeunes de Vézelois de moins de 30 ans. Vous pouvez vous les procurer aux horaires d'ouverture habituelle de la Mairie en vous munissant d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Appel aux bénévoles !

Afin de favoriser les échanges intergénérationnels, le RPI de Vézelois-Autrechêne vous invite à venir une ou deux fois par semaine à la restauration scolaire de Vézelois pour partager un agréable moment avec les enfants. Si vous êtes intéressés veuillez contacter Madame Isabelle COURTOT Directrice du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) au 03.84.56.05.11, aux horaires suivants :

- de 7h30 à 8h30,
- de 11h30 à 13h30,
- de 16h30 à 18h00.

Burkina

Nous avons le plaisir de vous confirmer la création de l'Association « La Ruche Solidaire ». Les membres du bureau sont les suivants :

- Le président Monsieur Marc PHILIPPE,
- La Vice-présidente Madame Michèle SUZAN,
- La trésorière Madame Claudine BRINGARD,
- La secrétaire Madame Nelly LAILY.

Afin de vous donner plus d'informations, une réunion publique aura lieu le en mairie. Le samedi 6 Octobre 2012, aura lieu la traditionnelle vente de gâteaux.

VeZ'Book N° 16 du 01Septembre 2012

Ouverture de la Mairie au mois de Septembre 2012 :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1-sept	2-sept
3-sept	4-sept	5-sept	6-sept	7-sept	8-sept	9-sept
Secrétariat 11h à 15h déchets verts 17h à 18h	Secrétariat 16h à 18h		Secrétariat 16h à 18h	Secrétariat 16h à 18h	Secrétariat 10h à 12h déchets verts 11h à 12h	
10-sept	11-sept	12-sept	13-sept	14-sept	15-sept	16-sept
Secrétariat 11h à 14h	Secrétariat 16h à 18h		Secrétariat 16h à 18h	Secrétariat 16h à 18h		
17-sept	18-sept	19-sept	20-sept	21-sept	22-sept	23-sept
Secrétariat 11h à 14h déchets verts 17h à 18h	Secrétariat 16h à 18h		Secrétariat 16h à 18h	Secrétariat 16h à 18h	Secrétariat 10h à 12h déchets verts 11h à 12h	
24-sept	25-sept	26-sept	27-sept	28-sept	29-sept	30-sept
Secrétariat 11h à 14h	Secrétariat 16h à 18h		Secrétariat 16h à 18h	Secrétariat 16h à 18h		

Retrouvez ces horaires sur www.vezelois.fr dans la rubrique « info pratique ».

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

Monsieur Christophe Berger, Maire au : 06.64.47.30.30

Monsieur Jean-Pierre CUENIN, 1^{er} adjoint au : 06.84.50.19.67